

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL**Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical****Séance du 9 juillet 2020**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 22
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 21

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 20

L'an deux mille vingt le 9 juillet, sur convocation faite le 3 juillet, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY.

Présents titulaires : VINOT Valérie, CLOCHARD Roland, MAUGAN Claude, PRUGNIERES Anne-Cécile, DBJAY Jean-Pierre, PERLADE Lydie, PORTRON Didier, COUESNON Elsa, GOULLIANNE Sterenn, CANAUD Jeannine, DUBREUIL Didier, DURIEUX Michel, MARTIN Alain, GAURIER Sylvain, MOSTAFA Samy, LOUVRIER Franck (16)**Pouvoirs** : PLISSONNEAU Frédéric donne pouvoir à VINOT Valérie (1)**Représentés** : COGNE Geneviève représentée par RENOUX Jean-Paul, MARIE Sabrina représentée par MAZEDIER Patrick, VILLARD Simon représenté par PHILIPPE Jacqueline, CHEVILLON Pierre représenté par SUIRE Diamantina (4)**Le secrétaire de séance** : CANAUD Jeannine

CANAUD Jeannine est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

Arrivée de M. PACAUD Lionel à 19h00.

Élu rapporteur : **Le Président – Jean-Pierre DBJAY****Objet** : **Création des commissions thématiques et désignation des membres****Vu** par renvoi de l'article L. 5211-1 du CGCT, l'article L.2121-22,**Considérant** que ces commissions d'instruction, chargées d'étudier les questions soumises au comité syndical sont destinées à améliorer son fonctionnement et sa prise de décisions,**Considérant** que le comité syndical doit veiller dans sa désignation des membres, à respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante,**Considérant** que l'article L 2121-21 du CGCT permet de ne pas procéder au scrutin secret

Le Président propose les commissions suivantes avec pour vice-présidence :

- Affaires générales DBJAY Jean-Pierre
- Enfance DURIEUX Michel
- Jeunesse et prévention MAUGAN Claude
- Finances - Communication PACAUD Lionel
- Petite Enfance CANAUD Jeanine

Monsieur le Président demande aux membres du comité syndical de ne pas recourir au scrutin secret pour cette désignation et procède à l'appel des candidats pour chacune des commissions suivantes :

COMMISSIONS	TITULAIRES OU DELEGUES	SUPPLEANTS
Administration Générale	PORTON Didier	DURIEUX Michel
	MAUGAND Claude	PHILIPPE Jacqueline
	CANAUD Jeannine	MAZEDIER Patrick
	LOUVRIER Franck	PACAUD Lionel
	MARTIN Alain	CLOCHARD Roland PRUGNIERES Anne- Cécile

Enfance	COUESNON Elsa	GOULLIANNE Sterenn
	PHILIPPE Jacqueline	LOUVRIER Franck
	VINOT Valérie	CLOCHARD Roland
	MOSTAFA Samy	MARCON Julie
	PRUGNIERES Anne-Cécile	GUEVEL Stéphanie
Jeunesse - Prévention	PERLADE Lydie	GAURIER Sylvain
	MARIE Sabrina	PRUGNIERES Anne-Cécile
	PLISSONNEAU Frédéric	VILLARD Simon
	LOUVRIER Franck	MAZEDIER Patrick VINOT Valérie
Finances - communication	MARTIN Alain	CLOCHARD Roland
	PORTRON Didier	PONCHAUT Chloé
	VILLARD Simon	HENIN Angélique
	GAURIER Sylvain	CHAUBENIT Nelly
	LOUVRIER Franck	
	MAUGAND Claude	
	DURIEUX Michel	
Petite Enfance	GOULLIANNE Sterenn	LEFEVRE Christel
	PRUGNIERES Anne-Cécile	PHILIPPE Jacqueline
	MOSTAFA Samy	CHAUBENIT Nelly
	VINOT Valérie	CLOCHARD Roland
	COUESNON Elsa	GUEVEL Stéphanie

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

DECIDE d'approuver la liste des membres de chaque commission détaillée dans la présente délibération

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Président,



16 JUIL. 2020

Enregistré en Sous-Préfecture le :

Sous le n°017-200049625-20200709 -2020 _ 17-DE

Affiché le : - **9 JUIL. 2020**

Certifié exécutoire le : **16 JUIL. 2020**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.